

EDITO



Madame, Monsieur,

Voilà un an que notre quotidien est bouleversé par la présence du virus Covid-19. Une année pendant laquelle nous essayons de maintenir une vie sociale. Même si les liens existent aujourd'hui grâce à internet, l'isolement pèse énormément sur tous. Il semblerait que de meilleurs jours soient en vue avec l'avancement de la vaccination. La pression mise par les élus aux représentants de l'Etat et l'obtention de doses de vaccination supplémentaires nous ont permis d'obtenir, pour la commune, une dizaine de créneaux prioritaires pour les personnes sensibles et un recensement a été transmis à l'Etat.

Les beaux jours rythmés par les saisons arrivent aussi avec l'arrivée du printemps. Les journées rallongent, la nature se réveille et les activités d'extérieur vont pouvoir reprendre. Aussi, est-il bon de rappeler que ces activités peuvent être génératrices de bruits et qu'il est fait appel au bon sens de chacun pour éviter les problèmes de voisinage.

La situation, bien que perturbante, n'empêche pas l'équipe municipale d'avancer dans la mise en œuvre de son programme et je tiens à la remercier pour son investissement. Vous pourrez constater, dans les pages qui suivent, l'avancement du bâtiment locatif, des garages ainsi que les différentes actions menées. Plusieurs études sur les projets à réaliser sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Je tiens à vous faire part du « coup de gueule » que j'ai pu avoir avec les parlementaires qui votent les lois au sujet de la taxe sur l'électricité. Cette taxe, communément appelée taxe communale sur l'électricité, pouvait être jusqu'alors instaurée ou non par les communes. Notre commune ne l'avait pas initiée. Dans le cadre du Plan de Finances 2021, cette taxe a été « Etatisée » et imposée d'office en laissant aux communes la seule possibilité de l'augmenter ! Et pire, de par la loi, elle augmentera d'année en année pour la positionner au niveau européen en 2023. **Voilà la liberté que laisse l'Etat aux communes.** Après avoir rencontré plusieurs sénateurs, j'ai proposé à la Communauté de Communes de nous regrouper pour présenter une QPC (*Question Prioritaire de Constitutionnalité : elle permet de contester la constitutionnalité d'une disposition législative*), demande restée lettre morte.

Notre village est attractif et je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. J'adresse également toutes mes félicitations aux nouveaux parents et je garde une profonde pensée pour nos défunts et leur famille.

Bonne lecture et à très bientôt,

Le Maire, Hervé Messin

Sommaire

EditoDernière minute !

- Le site internet
- Les inscriptions scolaires

Actualités

- Les bâtiments communaux
- Les cabanes à livres
- 30 km/h

La vie municipale

- Dernier conseil municipal

La vie locale

- Noël 2020

Bien vivre ensemble

- Le salage des trottoirs
- Le domaine public
- Une belle initiative !

Focus sur

- Un judoka titré

Le savez-vous ?

- L'association Rafael-Lorraine

DERNIERE MINUTE !

Le nouveau site internet de la Commune devait être mis en ligne ce jour...

Le récent incendie du data center OVH de Strasbourg, entreprise spécialisée dans les serveurs informatiques et hébergeant de nombreuses entreprises, collectivités territoriales,... a mis à mal ce démarrage. La Commune de Colligny-Maizery est concernée. Il faudra attendre encore un peu pour le consulter, le temps de remettre tout en ordre.

Nous sommes désolés de ce contretemps !

Inscriptions scolaires primaires et maternelles

C'est en ce moment ! Elles doivent se faire directement auprès du SIVU scolaire situé près de la Mairie à Pange.

Si besoin, la Commune pourra vous délivrer un certificat de domicile.

ACTUALITES

Les bâtiments communaux prennent forme

La construction des garages progresse



et celle des logement communaux aussi.
L'élévation du 1^{er} étage est en cours.

Les cabanes à livres sont "quasi" prêtes !

et elles seront installées au printemps quand les conditions météorologiques seront plus favorables.



30 km/h, c'est désormais la vitesse maximale dans certaines rues

Cette information avait été donnée dans le dernier bulletin d'information. Elle est effective aujourd'hui. L'arrêté municipal du 15 février dernier fixe cette réglementation concrétisée par la mise en place de panneaux de signalisation aux entrées de village.



Cela concerne

à Colligny :

- rue de la Fontaine
- rue de Metz et de Pange (traversée d'agglomération)
- rue Principale

à Maizery

- rue Principale



Covid-19 - Maintenons notre vigilance !

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, il est important d'être plus que vigilant dans nos attitudes.

Pour rappel, par arrêté du 2 février 2021, le Préfet de la Moselle a imposé le port du masque dans tout le département.

Les gestes barrières sont plus efficaces si le port du masque, la distanciation physique (2m) et le lavage des mains sont associés.



LA VIE MUNICIPALE

Au dernier conseil municipal...

Le 25 février 2021, le Conseil Municipal s'est réuni et les décisions suivantes ont été actées :

- Approbation des comptes de gestion et du compte administratif
- Intégration au groupement de commandes de MATEC pour le contrôle des poteaux incendie
- Logements communaux : attribution des marchés publics en menuiserie extérieure et chauffage sanitaire
- Personnel communal : revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel
- Subvention à l'association Rafael Lorraine
- Motion en soutien au Maire de Marieulles ayant subi des violences (incendie de son véhicule).
- Echanges sur les demandes d'occupation de la salle communale à des fins d'activités associatives.

Noël 2020, un Noël pas comme les autres

La crise sanitaire nous a obligés à revoir les modalités de la fête de Noël, à nous adapter à l'évolution de la pandémie et aux annonces contraignantes de l'État. Alors, l'équipe municipale s'est organisée pour que la Commune et ses habitants puissent, malgré tout, vivre un air de fête.

Cela a débuté par la mise en place de décorations diverses un peu partout dans les rues...



Puis le Noël des enfants fut un véritable succès !



Avec timidité parfois mais aussi avec enthousiasme, les enfants sont venus en nombre à la rencontre du Père Noël. Il a eu beaucoup de plaisir à les rencontrer ainsi que leurs parents et il a été très touché par les dessins qui lui ont été offerts à cette occasion.

Cette manifestation organisée en extérieur avec une météo humide a rencontré un véritable succès : les marrons grillés et le vin chaud embaumaient et les braseros réchauffaient l'atmosphère.



Enfin, nos Aînés ont eu la visite des membres du Conseil Municipal venus leur offrir un colis gourmand en remplacement du traditionnel déjeuner au restaurant.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'entretien des trottoirs en période hivernale

Le déneigement consiste à déblayer la neige, et assurer le salage ou sablage en cas de verglas. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

A cet effet des sacs de sel (environ 1,2 Tonnes en tout) sont déposés çà et là et à disposition pour faciliter la tâche. Ils ne sont pas destinés à un usage privé.

Durant l'épisode neigeux de la mi-janvier, un grand nombre de riverains a fait le nécessaire pour dégager le trottoir devant leur domicile. Ce sont des actes de civisme qu'il convient de souligner.

Le domaine public

Le domaine public de la commune et les biens qui y sont attachés ne peuvent pas faire l'objet d'intervention de particuliers, qu'il s'agisse des arbres, du mobilier urbain ou tout autre dispositif.

Si une anomalie ou une gêne se présente, elle doit être signalée à la Mairie.

Une belle initiative !

La récolte des coings a été très généreuse cette dernière saison. Merci à tous les producteurs d'avoir eu l'initiative de partager ces fruits avec tous les habitants de la Commune et même au-delà.

Une question, une suggestion, une réclamation?

Vous pouvez contacter :

mairiecolligny@wanadoo.fr

FOCUS SUR ...

Un judoka titré !

Fabian, né en 2006, pratique le judo depuis l'âge de 3 ans et s'est vite passionné pour cette discipline. A tel point qu'il vit et pense "Judo" continuellement. Dès l'âge de 10 ans, il gagne ses premières compétitions, ne cesse de réussir et d'impressionner tous ses adversaires : sa réputation est faite.

Fabian habite Maizery et est licencié du judo club de PANGE LAQUENEXY.

Il participe à 2 entraînements + 1 entraînement de cardio par semaine.

Cette discipline lui a permis de prendre confiance en lui, d'avoir la maîtrise de soi, de respecter autrui et aussi se faire respecter.

Lors des compétitions, ses professeurs sont toujours là pour le soutenir.

Actuellement, Fabian s'entraîne le mieux possible à la maison et espère vite reprendre le chemin des tatamis.



Fabian Malchryzki
Ceinture Marron

Par exemple :

Année 2018/2019 :

- 1^{er} au Grand Prix à Rohrbach-Les-Bitche.
- 1^{er} au Grand Prix à Petite-Rosselle.
- 1^{er} à l'Open International Label « Excellence » à Amnéville.
- 2^{eme} au Grand Prix de Minimes à Château-Salins.
- 1^{er} au championnat Bassin Lorrain à Epinal.
- 2^{eme} au championnat Grand-Est à Reims.
- Participation à la **Coupe de France** (Villebon-Sur-Yvette) : a atteint les 32^{emes} de finale.
- **Sélection en équipe de Moselle : Coupe de France par équipe de département.**

Année 2019/2020 :

- 1^{er} au tournoi International Label « Excellence » à Thionville.
- 1^{er} au Grand Prix de Minimes à Château-Salins.
- 1^{er} au Grand Prix de Minimes à Metz.
- 1^{er} au Grand Prix de Minimes à Hayange.
- 1^{er} au championnat Bassin Lorrain à Pont-A-Mousson.
- 7^{eme} au **tournoi international de Harnes**
- 2^{eme} au championnat du Grand-Est à Epinal

Félicitations à Fabian !

LE SAVEZ-VOUS ?

Rafael-Lorraine, Unis contre le cancer

Tout au long de l'année, grâce à l'aide de bénévoles formidables, cette association apporte de la joie aux enfants malades.

C'est "**RAFAEL-LORRAINE**"

dont le siège est à Colligny-Maizery.

Cette association est liée au service d'Onco-hématologie pédiatrique de l'hôpital de Brabois à Nancy qui est un pôle d'excellence dans ce domaine.

Les buts recherchés :

Aider les médecins, apporter du bien-être, accompagner un protocole de soins voire une fin de vie en faisant

- Rêver les enfants pour leur donner un moral et une énergie leur permettant de lutter contre la maladie ou certaines étapes difficiles à franchir.
- Leur faire vivre des moments inoubliables, que ce soit de manière individuelle, en sorties de groupe ou en organisant des activités sportives ou ludiques :

Les dernières grandes sorties

(financées à 100 % par l'association) :

- *Le 3 Janvier 2020, rencontre extraordinaire avec les joueurs de l'équipe de France de Handball à leur hôtel*
- *Du 15 au 22 Février 2020, 14 adolescents ont fait un magnifique périple en Laponie, au pays du Père Noël !!!*

Tout est organisé en lien fort avec l'équipe médicale qui donne son feu vert à toute proposition.



Soigner le mental d'un enfant c'est l'aider à combattre et à mieux vivre sa maladie.

Quelques chiffres :

- 15 bénévoles
- De nombreux mécènes et donateurs
- Un budget soigné : 0 € de frais de gestion
- Association d'intérêt général, les dons sont soumis à réduction fiscale de 66 %.
- Contact : M. Denis Bettinger - 06 85 80 04 86
- <http://www.rafael-lorraine.fr/>
- A suivre sur facebook pour plus d'info